

**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
26 juillet 2006  
Français  
Original : anglais

**Assemblée générale**  
**Dixième session extraordinaire d'urgence**  
Point 5 de l'ordre du jour  
**Mesures illégales prises par Israël à Jérusalem-Est**  
**occupée et dans le reste du territoire palestinien occupé**

**Conseil de sécurité**  
**Soixante et unième année**

**Lettres identiques datées du 26 juillet 2006,**  
**adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil**  
**de sécurité par l'Observateur permanent de la Palestine**  
**auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Aujourd'hui, les forces d'occupation israéliennes ont tué 20 autres Palestiniens, dont deux nourrissons, et deux fillettes de 4 ans et 9 ans, et blessé plus de 80 Palestiniens dans la bande de Gaza. J'ai le regret de vous informer que, depuis lundi 24 juillet 2006, les forces d'occupation israéliennes ont tué plus de 30 Palestiniens, et en ont blessé des centaines, dont beaucoup, grièvement.

À l'aube, ce matin (heure palestinienne), les forces d'occupation israéliennes, avec l'appui de plus de 50 chars, véhicules blindés de transport de troupes et bouteurs, ont pénétré de deux kilomètres dans le nord de Gaza, pilonnant les maisons dans la zone. Des avions israéliens sans pilote ont également lancé des obus indistinctement sur la population palestinienne des environs. En outre, deux journalistes de la télévision palestinienne ont été blessés par les tirs israéliens au moment où ils faisaient un reportage sur ce drame. Pendant ces attaques, les bouteurs blindés israéliens ont rasé et détruit des cultures et des terres agricoles ainsi que d'autres biens civils palestiniens dans la zone. Aujourd'hui aussi, les forces d'occupation israéliennes ont pilonné une maison dans le camp de réfugiés de Jabaliya dans le nord de la bande de Gaza, tuant un nourrisson de 18 mois et sa sœur de 9 ans, et blessant quatre autres personnes.

Cet usage disproportionné de la force par la puissance occupante au cours de ses attaques militaires, qui constitue une forme de punition collective infligée à la population palestinienne dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, continue de mettre en péril la vie des civils palestiniens. Nous faisons encore une fois appel à la communauté internationale, notamment au Conseil de sécurité, afin qu'elle prenne toutes les mesures voulues pour mettre fin au massacre de civils palestiniens innocents et à la destruction de leurs biens par les forces d'occupation israéliennes. La communauté internationale doit intervenir pour stopper cette



attaque féroce contre la population civile palestinienne, qui est sans défense ni protection, sinon le nombre de tués augmentera de manière vertigineuse.

La présente lettre fait suite aux 257 que nous vous avons déjà adressées au sujet de cette crise dans le territoire palestinien occupé, dont Jérusalem-Est, depuis le 28 septembre 2000. Ces lettres, datées du 29 septembre 2000 (A/55/432-S/2000/921) au 25 juillet 2006 (A/ES-10/350-S/2006/570), constituent des annales des crimes qu'Israël, puissance occupante, commet contre le peuple palestinien depuis septembre 2000. De plus, nous réaffirmons une fois de plus qu'Israël, puissance occupante, doit répondre de ces crimes de guerre, de ce terrorisme d'État et de ces violations systématiques des droits de l'homme perpétrés contre le peuple palestinien et que les auteurs de ces actes doivent être traduits en justice.

Suite aux lettres susmentionnées, j'ai le profond regret de vous indiquer que le meurtre des 20 Palestiniens aujourd'hui porte à 4 104 le nombre total des martyrs recensés depuis septembre 2000 (les noms des martyrs qui ont été identifiés sont reproduits dans l'annexe à la présente lettre).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la dixième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, au titre du point 5 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Observateur permanent de la Palestine  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(Signé) Riyad **Mansour**

---

**Annexe aux lettres identiques datées du 26 juillet 2006,  
adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil  
de sécurité par l'Observateur permanent de la Palestine  
auprès de l'Organisation des Nations**

**Noms des martyrs tués par les forces d'occupation israéliennes  
dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est\*  
(du mardi 25 juillet 2006 au mercredi 26 juillet 2006)**

**Mardi 25 juillet 2006**

Basheer Abu Zhaheer (13 ans)

**Mercredi 26 juillet 2006**

1. Sabah Nasser Habeeb (4 ans)
2. Maria Sameer Oakal (9 ans)
3. Shahid Sameer Oakal (18 mois)
4. Saleh Hassanain (18 ans)
5. Mohammad Haniyya (17 ans)
6. Mohammad Al-Bahteeni (16 ans)
7. Nabeel Zeino
8. Salam Al-Sa'oudi
9. Yahya Al-Sa'oudi
10. Husam Al-Sa'oudi
11. Azzam Al-Sa'oudi
12. Hisham Al-Sa'oudi
13. Majed Al-Hussaini
14. Mohammad Adas
15. Mahmoud Habeeb
16. Yasser Khamees Banat
17. Nafez Hanouna
18. Mahmoud Al-Barsh
19. Hani Hujaileh

---

\* Le nombre total de martyrs palestiniens tués par les forces d'occupation israéliennes depuis le 28 septembre 2000 s'élève à 4 104.